



AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE
SERVICE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Berlin, le 3 février 2010

Présentation des communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI) en Allemagne

Contexte

L'**institut européen d'innovation et de technologie (EIT)**, dont la création a été officialisée par le règlement (CE) n° 294/2008 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2008, fait partie intégrante de la stratégie de Lisbonne. La volonté affirmée est de créer avec l'EIT un équivalent européen au MIT (Massachusetts Institute of Technology).

Il comprend deux niveaux:

- **Une direction**, composée:
 - **d'un comité directeur**, en charge de superviser les **priorités stratégiques et les domaines thématiques** où intervient l'EIT. Il sélectionne, désigne et évalue les CCI. Il comprend **18 professionnels** qui, collectivement, représentent une palette équilibrée d'excellence et d'expérience des secteurs des entreprises, de la recherche et de l'enseignement supérieur en Europe. Tous jouissent d'un grand renom dans leurs domaines respectifs et la plupart viennent à la fois de milieux académiques et professionnels.
 - **d'un comité exécutif** qui supervise la gestion de l'EIT et prend les décisions dans l'intervalle de chacune des réunions du comité directeur
 - **d'un directeur**, qui est représentant légal de l'institut. Cette fonction est actuellement occupée par le français Gérard de Nazelle.
 - **d'une fonction d'audit interne** qui conseille le comité directeur et le directeur en matière de gestion, de finance et d'administration, ainsi que sur d'autres questions soumises par le comité directeur.
- les **CCI** (en anglais Knowledge and Innovation Community KIC) qui ont pour mission de mener les activités de l'EIT dans les domaines de la recherche de l'innovation et de la recherche.

Le budget de fonctionnement pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2013 est fixé à **2,4Mds€** dont **308M€** directement issus du budget communautaire. L'EIT n'est cependant pas conçu comme un instrument de financement. Le comité directeur de l'EIT a donc décidé que ce dernier contribuerait aux budgets des CCI à hauteur de 25% environ seulement et qu'il conviendrait de trouver les 75% restants via des engagements de la part des parties prenantes dont, entre autres, les programmes communautaires existants et à venir (7^{ème} PCRD, programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation), les fonds structurels, les fonds nationaux ou régionaux et les fonds privés.

Avant d'établir d'autres CCI, le comité directeur doit faire valider un **agenda stratégique de l'innovation (SIA)** par le conseil et le Parlement européen. Ensuite, **trois nouvelles CCI** devraient être sélectionnées d'ici à 2013.

Les CCI

Les CCI sont des partenariats fortement intégrés autour de pôles régionaux et rassemblant à la fois des entreprises innovantes, des grands groupes, des établissements universitaires et des laboratoires de recherche. Chaque pôle poursuit un **programme à moyen ou long terme** (10 à 15 ans).

La sélection d'une CCI dépend de plusieurs critères: **potentiel technologique et innovation, financement, qualités de gestion et de fonctionnement**. Trois communautés ont été sélectionnées dans un premier temps à la fin de l'année 2009 : une communauté dans le domaine du **climat**, une dans le domaine de **l'énergie** et enfin une dans le domaine des **TIC**.

Afin de permettre aux CCI de démarrer rapidement et de préparer à temps les activités pour l'année universitaire 2010, une subvention «jeune pousse» sera allouée à chaque CCI en début d'année. Cette subvention, de 1 à 1,5 million d'euros par CCI, permettra aux partenaires de démarrer rapidement les activités CCI, notamment de mettre en place l'organisation et les structures de gestion, le comité PI et le plan d'activités, et de préparer de nouvelles activités éducatives qui devront être lancées au début de l'année universitaire 2010.

L'accord-cadre de sept ans concernant ces CCI sera signé au second trimestre 2010, permettant ainsi de débloquer la totalité de la subvention correspondante à la première année de fonctionnement.

CCI –Climat (Climate KIC)

<http://www.climate-kic-proposal.org/>

L'objectif est de trouver de nouvelles méthodes pour faire face au futur **changement climatique**. Elle aura pour mission notamment de **former les entrepreneurs de demain**, grâce à de nouveaux programmes de formation pluridisciplinaire autour des questions climatiques. Le réseau réunit **16 partenaires répartis sur 5 régions**: Londres, Zurich, la région de Berlin, la région parisienne, et la conurbation de Hollande (Randstad Holland: Utrecht, Amsterdam, Rotterdam,...). Le CCI-Climat pourrait bénéficier d'un montant de l'ordre de **120M€ directement versé par l'EIT**. Le budget total de la CCI sur quatre ans pourrait ainsi s'élever à **750M€**, avec les contributions des partenaires académiques et industriels, et avec des financements publics européens, nationaux et régionaux.

Parmi les acteurs académiques allemands, on compte

- l'Institut de Potsdam de recherche sur les conséquences du changement climatique (Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung, **PIK**),
- l'Université technique de Berlin (**TUB**),
- l'Université technique de Munich (**TUM**),
- le "Klimacampus Hamburg",
- le centre de recherche en géosciences (**GFZ**) de Potsdam,
- le centre de recherche de Jülich (**FZJ**).

Les acteurs économiques et politiques sont représentés par les sociétés **Bayer, Beluga Shipping, SAP AG, Solar Valley, RWE, la Deutsche Bank et Schott AG**, ainsi que les régions de Berlin-Brandebourg et de la Hesse.

Pour la France, Paristech, le CEA et Météo-France, EDF, Thales, Vinci, Saint-Gobain, Suez Environnement participent au projet. Le coordinateur français est Jean Jouzel (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, Saclay)

KIC InnoEnergy

<http://www.innoenergy-initiative.com/>

L'objectif de cette communauté est d'améliorer l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises et la société. L'initiative a été lancée par l'Institut de technologie de Karlsruhe (**KIT**). Les six régions européennes: Bade-Wurtemberg (CC Germany), de Grenoble-PACA (CC Alps Valleys), de Barcelone (CC Iberia), d'Eindhoven-Louvain (CC Benelux), de Cracovie (CC Poland Plus) et de Stockholm (CC Sweden) sont impliquées dans le projet, pour un total de **35 partenaires**.

La CCI InnoEnergy bénéficie d'un budget de départ de **50M€ pour 2010**, et **110M€ pour 2011**, **25%** des fonds sont directement issus de l'EIT et **8%** du budget communautaire de l'UE.

En Allemagne on retrouve, en plus du KIT, l'université de Stuttgart et les entreprises EnBW et SAP.

La France est représentée par Grenoble INP, GEM (Grenoble Ecole de Management), INSA Lyon, le groupe Total, EDF, Alistore CNRS et le CEA.

EIT ICT Labs

<http://www.eitictlabs.eu>

Le but de cette communauté est d'étendre les services internet en Europe dans le cadre d'une communauté du savoir. Géographiquement, les différents centres sont situés à Berlin et Munich, Paris, Stockholm Eindhoven et Helsinki. L'Allemagne prend en charge la partie innovation, le coordinateur désigné étant Deutsche Telekom. Les acteurs allemands sont les suivants:

- Université technique de Berlin (**TUB**),
- Société Fraunhofer (**FhG**),
- Centre de recherche allemand en intelligence artificielle (Deutsch Forschungszentrum für Künstliche Intelligenz, **DFKI**),
- l'entreprise Siemens,

- la société SAP,
- Deutsche Telekom.

La partie Recherche sera gérée par Paris (Université Pierre & Marie Curie-Paris 6, Université Paris-Sud 11, Institut Telecom-Paris, INRIA, Alcatel-Lucent, France Telecom, Thomson, Thales).

Quant à la partie formation, elle sera située à Stockholm (KTH-Stockholm, Ericsson, TeliaSonera).

Le site d'Helsinki (Noka, TKK-Helsinki, TeliaSonera) se focalisera sur le développement centré sur l'utilisateur, et Eindhoven (Institut hollandais de recherche en TIC 3TU / NIRICT-NL, Philips) sur la santé et le bien-être.